

## Extrait d'un procès-verbal Réunion du Conseil pour les affaires économiques

*(Résolution relative aux demandes de soumissions)*

EXTRAIT du procès-verbal de la 76<sup>e</sup> réunion (ordinaire) du Conseil pour les affaires économiques du diocèse de Rimouski, tenue le lundi 27 septembre 2021, au grand salon de l'archevêché.

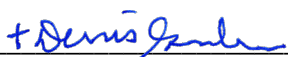
### RÉSOLUTION CAE 76-2021-09-27-9

CONSIDÉRANT la provenance des fonds mis à la disposition de la corporation et des fabriques;  
CONSIDÉRANT que l'argent en possession de la corporation et des fabriques doit être administré comme des fonds publics;  
CONSIDÉRANT qu'autant la corporation que les fabriques doivent s'assurer d'une saine gestion à l'abri du favoritisme ou de tout autre élément;  
CONSIDÉRANT que les demandes de soumissions et d'appels d'offres sont un moyen efficient pour s'assurer d'un prix juste et équitable;  
CONSIDÉRANT les articles de la Loi sur les fabriques qui permettent à l'évêque de faire des règlements pour régir l'administration;

POUR CES MOTIFS, sur proposition dûment appuyée et résolue à l'unanimité, le Conseil pour les affaires économiques a déterminé que pour assurer une saine gestion des biens ainsi que des finances, la corporation L'Archevêque Catholique Romain de Saint-Germain- de-Rimouski et les fabriques devront, pour les achats de biens et/ou services, procéder à des demandes de soumissions et/ou d'appels d'offres. Idéalement, trois soumissions ou trois appels d'offres, lorsque sur appel privé, devraient être exigés. Dans certaines conditions, un minimum de deux soumissions ou appels d'offres sur appel privé pourrait être acceptable. Dans le cas des fabriques, une directive précise à ce sujet devra leur être expédiée dans les plus brefs délais. Dans les deux cas (corporation et fabriques), il reviendra à l'économiste diocésain de s'assurer de l'application et du respect de cette résolution.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie conforme:  
Le 30 septembre 2021

  
\_\_\_\_\_

+ Denis Grondin  
Archevêque de Rimouski

  
\_\_\_\_\_

Jean Crépault, ing.  
Délégué épiscopal à l'administration